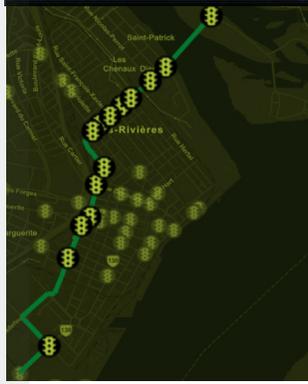




PROGRAMME
Climat municipalités
PHASE 2



Crédit photos : Ville de Trois-Rivières

Ville de Trois-Rivières

Deuxième ville française fondée en Amérique, Trois-Rivières est située en plein cœur du Québec, à la jonction du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice. Regroupant 139 618 habitants, elle se distingue par la qualité de vie exceptionnelle qu'elle offre à sa population. Une combinaison entre nature et urbanité, un fort dynamisme culturel et un centre-ville animé ne sont que quelques-uns des facteurs qui contribuent à façonner cette qualité de vie. Grâce à son approche innovatrice, Trois-Rivières se positionne non seulement comme la capitale régionale de la Mauricie, mais comme un pôle économique d'importance à l'échelle nationale. Son développement, respectueux des principes du développement durable, constitue un exemple à l'échelle du Québec.

Projet

Optimiser l'efficacité énergétique du transport urbain des marchandises grâce à l'Internet des objets

Résumé

S'inscrivant dans la mouvance de la mobilité durable, Trois-Rivières procédera à la modernisation et à la connexion de 14 feux de circulation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au transport de marchandises. Cette technologie permettra aux feux de circulation, installés sur un tronçon de quatre kilomètres au cœur de la ville, de détecter des camions de transport de marchandises à l'approche des intersections. La durée du feu vert pourra alors être allongée et les séquences habituelles utilisées pour les véhicules légers pourront être déclenchées d'avance. En moyenne, les camions inclus dans ce projet pilote effectuent quotidiennement 22 allers-retours sur ce tronçon, et chaque accélération suivant un arrêt complet nécessite environ un litre de carburant pour atteindre une vitesse de 50 km/h.

La réduction du nombre d'arrêts aux feux de circulation vise à diminuer le niveau de bruit, la pollution, les émissions de GES et la congestion souvent causées par les véhicules lourds qui effectuent des arrêts et des départs inutiles aux feux de circulation. La coordination de certains corridors pourrait aussi favoriser le respect des limites de vitesse en offrant des feux verts aux conducteurs qui se conforment à la réglementation. À l'issue du projet pilote, la Ville pourrait connecter d'autres feux de circulation et étendre l'application de cette technologie innovante à d'autres grands

utilisateurs de la route comme les véhicules servant aux services d'urgence, au transport en commun ou aux opérations de déneigement. Dans ces conditions, une politique balisera l'utilisation du système de priorisation. La Ville de Trois-Rivières s'est engagée à partager les impacts et résultats du projet pilote avec d'autres municipalités.

Saviez-vous que?

Le transport est responsable de 44,8 % des émissions de GES au Québec et la part attribuable aux véhicules lourds n'a pas cessé d'augmenter depuis 1990.

Un camion lourd peut brûler jusqu'à 3 litres de diesel pour accélérer et atteindre une vitesse de 100 km/h après chaque arrêt. En plus de générer des émissions de GES, ses déplacements affectent la qualité de l'air. En effet, les moteurs diesel sont une importante source de pollution : ils génèrent jusqu'à 100 fois plus de particules que les moteurs à essence, particules dont la taille varie de 0,01 à 1,0 micromètre (μm) et qui sont donc suffisamment petites pour se déposer dans les tissus pulmonaires. Moins d'arrêts inutiles en milieu urbain égale meilleure qualité de l'air!

Source :
[Les carburants et la pollution atmosphérique - Canada.ca](#)

[Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2018 et leur évolution depuis 1990 \(gouv.qc.ca\)](#)

Principaux partenaires :

- Innovation et développement économique Trois-Rivières
- Niosense
- Université Laval
- Transport Somavrac
- IVÉO

Aide financière accordée

255 500 \$ sur 366 519 \$

Durée

2021-2023

Pour en savoir plus

Guillaume Cholette-Janson,
responsable des relations publiques
et porte-parole
Ville de Trois-Rivières
gcholette.janson@v3r.net

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Climat municipalités - Phase 2 et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.